



SARL radiée, comment liquider la société et annuler les dettes

Par **Boljo**, le 11/03/2015 à 19:18

Bonjour,

Un ami a une SARL, la société a été radiée en juillet 2011 (info trouvée sur infogreffe).
Si je comprends bien d'après mes recherches, une radiation n'équivaut pas à une dissolution et donc les charges diverses (RSI,...) courent toujours.

Il est dans une situation financière très difficile, comment et à qui s'adresser pour liquider la société, faire un état des dettes éventuelles et leur annulation si possible ?

Merci pour vos réponses et ce forum.
Pour info, il est hébergé chez moi à l'heure actuelle.
SARL Leduc Agencement et Conception